

Serge Sargentini  
Next-up organisation  
... / ...

## Lettre ouverte R/AR

Objet : EHS port combinaison intégrale  
anti-CEM et débat sur projet de loi.

Le 31 mars 2010

M. François Fillon  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre

Je porte à votre connaissance que de plus en plus de personnes souffrent et ne peuvent plus vivre normalement à cause de la nouvelle pollution environnementale intense issue des Champs ÉlectroMagnétiques (CEM) artificiels, certaines ont dépassé le stade de réfugiés environnementaux, sont carrément en détresse, affaiblies et dans les cas extrêmes leurs vies sont en danger.

Les mécanismes scientifiques biologiques d'interactions moléculaires [\[dossier\]](#) liés à l'exposition aux CEM engendrent des extériorisations pathologiques définies et listées dans le Syndrome des Micro-Ondes [\[dossier\]](#).

L'évaluation quantitative de la population atteinte d'EHS (Electro Hyper Sensibilité) a été définie scientifiquement par plusieurs études validées notamment par celle des Dr Örjan Hallerberg et Gerd Oberfeld. Plus récemment de vastes études transversales Suisse et Allemande concernant les médecins généralistes, validées par le NCBI Pub. med. du gouvernement US ont conforté les chiffres d'évaluation d'EHS nationaux qui varient de 4 à 9 % de la population, en constatant qu'environ 90 % des patients n'ont pas fait la liaison de leurs pathologies avec l'EHS. L'extrapolation démontre que la moitié de la population mondiale sera EHS dans une décennie.

Par rapport à l'augmentation exponentielle des sources d'immixtion en CEM artificiels constatée, nous avons la certitude grâce à de dizaines de milliers de témoignages issus d'une enquête européenne en cours [\[1\]](#) et autres [\[2\]](#) que la situation est en phase d'atteindre un nouveau palier, à savoir : il devient de plus en plus difficile aux EHS de pouvoir se déplacer en sécurité en tous lieux.

En conséquence de nombreux EHS qui utilisaient des vêtements de protection anti-CEM classiques dont le marché connaît une très forte croissance depuis quelques années, sont maintenant contraints de passer à un stade de protection supérieur par l'utilisation de combinaisons spéciales intégrales de protection avec voiles anti-CEM (origine NASA). Cette obligation est une question de survie, en effet les EHS ne peuvent pas vivre en permanence confinés dans des appartements ou pièces aménagées en cages de Faraday, des caves, des caravanes, des zones refuges, voire des grottes, c'est une réalité en France, le saviez-vous Monsieur le Premier Ministre ?

Ces combinaisons intégrales sont déjà utilisées par les EHS dans certains pays, nous allons bientôt en acquérir afin de réaliser et diffuser un dossier de tests d'atténuation. Au niveau des contraintes, il faut savoir que les EHS utilisant ce type de protection peuvent découvrir leur visage à tout moment pour une courte période puisque l'essentiel de l'irradiation EM est fonction du rapport dose/temps d'exposition.

L'objet de cette lettre est de porter à votre connaissance, dans le cadre du débat actuel sur le voile, au cas où il adviendrait qu'une loi soit promulguée concernant une interdiction de port de voile (signe ostentatoire religieux), qu'il est d'une nécessité vitale que celle-ci ne fasse pas d'amalgame. En tout état de cause, elle devra prévoir explicitement des dérogations relatives à la santé humaine garantie notamment par la Constitution Française et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Parallèlement, face à cet état de fait évolutif touchant à la santé publique, je pense qu'il serait hautement impérieux et salutaire que vous puissiez diligenter une enquête indépendante d'évaluation nationale de cette problématique dans la population Française ; en ce qui nous concerne, nous sommes prêts à y apporter une aide logistique si vous le souhaitez.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Next-up organisation,  
le président du Conseil d'Administration,

Serge Sargentini